

MAIRIE DE BOUSSENS  
31360

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

HAUTE-  
GARONNE

**Date de convocation :**  
29 juillet 2019

Nombre de conseillers  
en exercice : 14

Délibération du Conseil  
Municipal  
(D.C.M.) N° 8.4

Décision n° 05/2019  
pour solder  
compte de tiers  
numéro 101

L'an deux mille dix-neuf et le 05 août, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Christian SANS**, le Maire.

**Présents : Présents :** MM. SANS, RAMEAU (Proc), Mmes GÉRARD, SAINT-SUPÉRY, MM. RIVIÈRE, LIVOTI, Mmes DALLA-ZANNA, TOUZANNE (Proc), MM. PIZZATO (Proc.) et ROUCH.

**Absente :** Mme TONELLO.

**Absent excusé :** M. AMOUROUX, (Proc. à Mr PIZZATO), Mmes AIMONE-CAT (Proc. à Mme TOUZANNE) et CAHUZAC (proc. à Mr RAMEAU)

Madame Sylvie GÉRARD est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que pour solder l'opération pour compte de tiers n° 101 il y a lieu de procéder à décision modificative du budget communal ainsi qu'il suit :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminut° crédits	Augm. des crédits	Diminut° crédits	Augm. des crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-204132 : Dpt bâtiments et installations		184 244.41 €		
R-4582101 : mise aux normes arrêts bus et piétonnier				184 244.41 €
<b>TOTAL</b>		<b>184 244.41 €</b>		<b>184 244.41 €</b>

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des présents d'inscrire sur le Budget Communal 2019, en section d'investissement, les crédits tels que définis ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le **08 août 2019**

Pour copie conforme,  
En Mairie, le **06 août 2019**

